



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

lutte contre l'exclusion

Question écrite n° 77993

Texte de la question

Mme Danielle Bousquet attire l'attention de M. le ministre de l'immigration, de l'intégration, de l'identité nationale et du développement solidaire sur le commissaire à la diversité. En effet, selon un hebdomadaire, le commissaire à la diversité aurait déclaré lors d'une conférence organisée par une grande école en février 2010 : « Notre action est assez simple. Je fais des notes au Président de la République, il les approuve et les transmet à ses conseillers. Ses conseillers me contactent pour me dire que c'est très bien et, à partir de là, il ne se passe plus rien ». Elle lui demande de lui indiquer ce que lui inspirent ces déclarations et, de façon plus générale, quel bilan il tire de la nomination d'un commissaire à la diversité.

Données clés

Auteur : [Mme Danielle Bousquet](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 77993

Rubrique : Politique sociale

Ministère interrogé : Immigration, intégration, identité nationale et développement solidaire

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 mai 2010, page 4888

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)